À MM. Jean-Pierre Mignard et Bernard Stéphan

Objet : demande de suspension de l'abonnement à TC

Lausanne, le 30 janvier 2015,

Monsieur le PDG de Témoignage Chrétien, Monsieur le co-directeur de rédaction,

Au printemps 2013, Témoignage Chrétien est passé à une nouvelle formule, sous la forme d'une lettre hebdomadaire et d'un supplément mensuel.

Cette nouvelle formule présente bien des qualités éditoriales. La lettre hebdomadaire, notamment ses commentaires bibliques, est une eau fraiche pour la vie, dans ses aspects spirituels comme temporels, tandis que le supplément mensuel fournit une nourriture pour les les luttes en faveur de plus de fraternité et de sororité. Les dossiers sont creusés, variés et témoigne d'une christianisme d'incarnation, qui sait que le Père qui est au Ciel se rencontre dans le pains quotidiens que l'humanité partage sur Terre.

Cette nouvelle formule est permise par une collaboration entre d'une part la rédaction de Témoignage Chrétien et d'autre part des rédacteurs bénévoles et invités. Cette collaboration est heureuse, et je ne crois pas qu'un seul lecteur souhaiterait qu'elle cesse.

Pour autant, cette formule a connu depuis quelques temps quelques problèmes. À commencer par la surreprésentation de deux éditorialistes dans les lettres hebdomadaires. Je veux parler de vous, Bernard Stéphan et Jean-Pierre Mignard. Des éditoriaux qui, s'ils rappellent à juste titre l'impératif de la fraternité – moins souvent de la sororité – restent la plupart du temps dans des discours lénifiants, oubliant de dénoncer les structures sociales, économiques et politiques qui empêchent cette fraternité effective. Bref, des éditoriaux loin d'une ligne TC qui ne s'est pas contenté d'incantation en faveur d'un monde idéal, mais qui a procédé à des analyses du monde tel qu'il est.

Plus encore, depuis le moins de décembre, les lettres hebdomadaires ne sont plus écrites en collaboration avec les journalistes, alors que ces derniers font partis intégrants de la nouvelle formule, de si bonne qualité. Sur le site Internet de TC, on entend parler d'un conflit, mais seule un parti à droit à la parole : vous deux et Mme Pedotti. Les journalistes n'ont plus accès au site, et doivent passer par Facebook pour s'exprimer. TC, qui par bien des aspects est un journal des sans-voix, ne fait plus entendre qu'une seule voix en interne.

Sur le site, les journalistes y sont traités à demi mot de gauchistes, la direction de TC étant censée exprimer une voix « réaliste et humaniste ». C'est oublier que les utopies et la dénonciation des structures est aussi un élément important de TC.

Pire encore : une journaliste historique est licencié pour « faute grave », du simple motif d'avoir exprimer ses désaccords avec une ligne éditoriale. Comment peut-on se prétendre être un journal alternatif et censurer ainsi une personne ayant montré depuis longtemps la qualité de son travail ?

Parce que la nouvelle formule ne peut fonctionner sans les journalistes. Parce que la votre ligne éditoriale ne doit pas être la seule présente dans TC, parce que la censure des journalistes est une honte en général et en particulier pour un tel journal, je demande la suspension de mon abonnement à TC tant que le conflit ne sera pas résolu et M. Philippe Clanché réintégré dans ses fonctions.

Ne serait-il pas temps, pour la survie de TC, de vous mettre temporairement en retrait de ce dernier, laissant les journalistes travailler avec des collaborateurs extérieurs, dans des relations de collaborations et non de domination de l'un sur l'autre ?

Vous semblez tenir, à la survie de TC. « Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ». Donner sa vie pour quelqu'un ou pour un projet, en l'occurrence TC, ce n'est pas forcément s'occuper tout le temps de lui. Cela peut aussi savoir se retirer, se mettre à l'écart, pour le bien de la personne ou du projet. Le Christ a donné sa vie pour ses disciples. Cela ne l'a pas empêché de retourner auprès du Père, pour laisser les disciples vivre leur foi, sans lui.

Je vous prie de croire, Messieurs, à la reconnaissance de votre travail et à mon attachement pour Témoignage Chrétien.

Maïeul Rouquette

Collaborateur de TC depuis le numéro du 18 septembre 2008.

Abonné et soutien régulier depuis le numéro du 25 septembre 2008.